

Agnieszka Mardula

Université Jagellonne
de Cracovie

FLIC OU SATYRE ?
– LE VOCABULAIRE
DÉVALORISANT ET LES
FORMULES DÉPRÉCIATIVES
DANS *ZAZIE DANS LE MÉTRO*
DE RAYMOND QUENEAU

Flic ou satire ? – cette réplique du cordonnier Gridoux du roman *Zazie dans le métro* de Raymond Queneau (1959 : 103) montre l'un des nombreux emplois du vocabulaire jugé comme dévalorisant ou même insultant apparaissant dans les dialogues des protagonistes. Cet article a pour but de montrer une esquisse de fonctions de ces expressions, les fonctions les plus intéressantes du point de vue de l'analyse sémantico-pragmatique.

1. L'APPROCHE THÉORIQUE

1.1. LES FORMULES DÉPRÉCIATIVES

Les unités d'analyse appelées par auteur « les formules dépréciatives » sont des expressions qui emploient le vocabulaire véhiculant un jugement négatif portant sur le référent afin de le dévaloriser – dans la majorité des cas il s'agira du destinataire de l'énoncé qu'il soit présent ou absent. Du point de vue de l'analyse pragmatique, elles peuvent prendre la forme de l'insulte, de la dépréciation ou de l'exclamation. Leur sens comprendra alors :

- la dévalorisation du référent-destinataire,
- l'expression d'un jugement de valeur,
- l'expression des émotions négatives comme la colère, la haine, le mépris, l'emportement.

Les formules dépréciatives prendront une forme grammaticale concrète, selon leurs fonctions pragmatiques qui recouvriront tels actes de langage que l'insulte ou la dépréciation. Dans le cas de l'insulte on observera, par exemple, l'adresse directe qui n'aura pas lieu dans le cas de la dépréciation.

1.2. LES CARACTÉRISTIQUES DES EXPRESSIONS ANALYSÉES EN TANT QUE FORMES D'INTERACTION

R. Vion (1992), présente une caractéristique des interactions d'après laquelle nous allons montrer les traits caractéristiques des formules dépréciatives. Il commence par :

1) La symétrie / la complémentarité

Dans le premier cas, les partenaires ont tendance à adopter un comportement en miroir, leur interaction peut donc être appelée « symétrique ». Dans le second cas, le comportement de l'un des partenaires complète celui de l'autre pour former une interaction d'un type différent : on l'appellera « complémentaire ». Une interaction symétrique se caractérise donc par l'égalité et la minimalisation de la différence, tandis qu'une interaction complémentaire est basée sur la maximalisation de la différence. Dans une relation complémentaire, il y a deux positions différentes possibles : l'un des partenaires occupe une position qui a été désignée comme « supérieure », et l'autre – la position correspondante dite « inférieure ». C'est notamment le cas de la formule dépréciative qui réalise le schéma où nous allons distinguer la position de celui qui énonce la dépréciation et qui est donc placé en haut de la hiérarchie, et la position de celui qui devient le référent – la victime – occupant la position basse.

2) La coopération / la compétition

Depuis H.P. Grice, les philosophes, linguistes ou sociologues admettent que la plupart des interactions se déroulent dans une situation de caractère contractuel qui voit chacun des acteurs donner des marques de différence, de bonne volonté et d'entraide dans le cadre d'une tâche commune à effectuer. Il existe, quand même, de nombreuses interactions comme la dispute, l'insulte, la dépréciation qui relèvent plutôt du conflit. Ainsi, les formules dépréciatives semblent être l'une des interactions où les formes de la coopération restent très profondément dominées par les traces d'un conflit.

C. Kerbrat-Orecchioni (1990) en ajoute d'autres traits caractéristiques pour pouvoir analyser une interaction d'une manière complète. Elle propose des termes comme :

1) La nature du site (cadre spatio-temporel), lieu public ou privé

Dans le cas du corpus analysé dans cet article nous parlerons d'un registre familier formé de protagonistes du roman qui restent dans des relations amicales ou bien familiales.

2) Le nombre et la nature des participants de l'interaction

En ce qui concerne le premier facteur, plus augmente le nombre des participants actifs, plus le fonctionnement de l'interaction se complique.

Quant à la nature des participants, elle comprend des types de rôles destinés aux participants. S'il s'agit des formules dépréciatives, nous allons isoler les rôles pragmatiques de l'opresseur – celui qui exprime un jugement négatif et de l'oppressé – celui qui est l'objet de ce jugement.

3) Le but de l'interaction

Dans le cas des expressions qualifiées par l'auteur comme « dépréciatives », le but de l'interaction comprendra :

- l'expression du mépris de la part du locuteur,

- l'expression de la haine de la part du locuteur,
 - l'expression d'un certain jugement négatif de la part du locuteur,
 - la ridiculisation du référent-interlocuteur,
 - la dépréciation du référent-interlocuteur,
 - l'humiliation du référent-interlocuteur,
- 4) Le ton consensuel ou conflictuel

Dans le cadre de cette analyse nous allons parler, bien sûr, du style conflictuel car les formules dépréciatives s'inscrivent dans la catégorie de la violence verbale. Elles se déroulent, par conséquent, sur un ton conflictuel. Dans certains cas nous allons observer, quand même, l'ironie ou la ridiculisation.

1.3. L'INTENTION

Les formules dépréciatives, comme tout autre acte de langage, peuvent être envisagées comme des comportements linguistiques exprimant une certaine intention du locuteur. Dans notre cas on parlera de la volonté de manifester de la part du locuteur, plusieurs émotions telles que :

- la colère,
- la haine,
- l'emportement,
- le mépris,
- la dépréciation,
- le manque d'acceptation,
- la critique,
- la volonté d'humilier quelqu'un,
- la volonté de ridiculiser quelqu'un.

1.4. LE PROBLÈME DE JUGEMENT DE VALEUR EXPRIMÉ À TRAVERS LA FORMULE DÉPRÉCIATIVE

Les formules présentées dans cet article peuvent être employées comme moyen d'exprimer des émotions, mais elles peuvent également posséder une fonction plus large qui permettra de véhiculer une certaine vision du monde, ce qui comprendra aussi l'expression d'un certain jugement de valeurs. Cette étude se concentrera uniquement sur des expressions qui, du point de vue de l'interprétation sémantique, véhiculent un jugement négatif et dévalorisent le référent : dans la majorité des cas, il s'agira du destinataire de l'énoncé qu'il soit présent ou absent.

Il existe un large lexique grâce auquel le locuteur peut exprimer son propre jugement de valeur. Il peut le faire d'une façon explicite et descriptive, par exemple :

*Cette robe me plaît !
Tu es un peintre de malheur !*

Il peut de même employer un certain lexique véhiculant le jugement qui est, dans ce cas, inscrit dans la signification du mot, par exemple :

*Imbécile !
Quel minus !*

Dans cet article nous parlerons des énoncés qui, en plus de la fonction pragmatique de l'insulte ou bien d'une dépréciation, véhiculent aussi un jugement de valeur négatif sur son destinataire.

Dans les études de G. Vaucher, nous trouvons une telle définition de jugement de valeur :

Un jugement de relation qui exprime, sous la forme d'une détermination qualitative de son sujet, la nature de l'état affectif que la perception de ce dernier détermine dans l'individu qui raisonne. (Vaucher 1925 : 72)

S. Grabias (1997) énumère six catégories de valeurs ayant un rapport avec l'homme, ses traits caractéristiques et les activités qu'il réalise. Le classement se présente ainsi :

- 1) les valeurs vitales :
 - positives : la vie, la santé, la force,
 - négatives : la maladie, la vieillesse,
- 2) les valeurs relatives aux sentiments :
 - positives : la joie, l'amour, la nostalgie,
 - négatives : la haine, la colère, la tristesse, le regret,
- 3) les valeurs cognitives :
 - positives : apprendre, savoir, penser,
 - négatives : se tromper, ne pas apprendre,
- 4) les valeurs morales :
 - positives : le bien, l'amitié, le courage, l'amour, le respect,
 - négatives : le mal, la trahison, mentir, se disputer,
- 5) les valeurs relatives aux mœurs :
 - positives : la politesse, la sociabilité,
 - négatives : le manque de politesse, l'insociabilité,
- 6) les valeurs esthétiques :
 - positives : la beauté, l'élégance,
 - négatives : la laideur.

En analysant les expressions en question, nous réalisons que le locuteur accomplit aussi un certain jugement de valeur et le manifeste à travers sa parole. C'est notamment la sphère de l'illocution qui permet au sujet parlant d'utiliser ses propres paroles comme une expression de caractère axiologique. Si nous regardons le contenu propositionnel des formules dépréciatives, nous pouvons remarquer tout de suite que, d'un côté, elles mettent en relief différentes catégories de valeurs négatives, mais de l'autre, elles nient ou mettent en cause les valeurs positives.

2. L'ANALYSE DU CORPUS

Le corpus dressé d'après les dialogues du roman *Zazie dans le métro* montre de nombreux emplois du vocabulaire dévalorisant, comme dans les exemples suivants.

2.1. LES FORMULES DÉPRÉCIATIVES EN FONCTION DE L'EXCLAMATION

• *Napoléon mon cul, réplique Zazie. Il ne m'intéresse pas du tout cet enflé, avec son chapeau à la con.* (p. 18)

La formule dépréciative prend ici la forme d'une exclamation. Elle constitue une réplique à la proposition du tonton Gabriel qui propose à la petite Zazie de voir « les Invalides et le tombeau véritable du vrai Napoléon » (Queneau 1959 : 18). Dans la partie finale de l'énoncé on voit la continuation de la formule qui prend la forme d'une dépréciation dévalorisant Napoléon en tant que celui qui porte « un chapeau à la con ». On observe alors une dislocation de la phrase qui, en conséquence, met en relief le jugement de valeur fait par le locuteur-Zazie. Toute la formule peut être considérée non pas comme une dévalorisation de Napoléon, mais plutôt comme une expression de la vision du monde de la petite Zazie qui, à ce moment-là, n'a qu'une seule envie : voir uniquement le métro.

• *Quel dégueulasse, dit Turandot qui veut badiner.* (p. 196)

Un exemple illustrant parfaitement la syntaxe affective, qui introduit souvent des mots exclamatifs¹ *quel/quelle* dont le but consiste à renforcer la valeur négative exprimée à travers l'énoncé.

2.2. L'INTERJECTION DANS LA FORMULE DÉPRÉCIATIVE

• *Tu pues, eh gorille.* (p. 10)

• *C'est lui qui est ma tante, eh lourdingue.* (p. 139)

Dans les deux exemples ci-dessus, nous observons l'emploi d'un terme insultant accompagné d'une interjection qui peut avoir, par exemple, la fonction d'interpellation. On obtient, en conséquence, une formule dépréciative qui possède deux fonctions pragmatiques à la fois : dévaloriser et attirer l'attention de l'interlocuteur.

• *Et puis Turandot, il peut venir aussi, cette andouille et Laverdure si on croit que ça l'amusera, et Gridoux, faut pas l'oublier, sacré Gridoux.* (p. 184)

Ici on observe l'emploi d'une interjection sous la forme d'un syntagme nominal composé d'un substantif et d'un adjectif qualificatif antéposé grâce auquel l'expression peut être considérée comme une interjection. On peut même parler d'un juron.

2.3. L'INSULTE

Les formules dépréciatives peuvent souvent exercer la fonction de l'insulte que nous allons analyser maintenant. Pour commencer, il faut, tout de même, revenir à la définition de l'insulte en tant qu'acte de langage. Selon J. Derive (2004 : 14-15) :

¹ Marc Wilmet (1998) appelle ces mots les adjectifs déterminatifs interrogatifs-exclamatifs qui se signalent par une intonation interrogative ou exclamative.

Pour qu'il y ait insulte (...) il faut qu'il y ait l'adresse directe à un allocataire, c'est à dire que l'énoncé qualifié comme insulte doit se présenter sous la forme de l'apostrophe, soit avec les marques grammaticales de la deuxième personne (pronoms, formes conjuguées, impératifs). Nous ne retiendrons pas en revanche comme insultes les énoncés dépréciatifs formulés à l'égard de tiers autres que l'allocataire (**C'est un cochon**).

En outre, pour devenir insulte, l'énoncé doit avoir pour fonction d'attribuer à l'allocataire une nature (ou simplement une propriété) identifiable comme dévalorisante. Cette qualité péjorative attribuée à l'interlocuteur peut se formuler sous forme directe (*Menteur !, Bon à rien !*) ou sous une forme plus indirecte :

– soit par le biais d'une comparaison ou d'une métaphore qui assimile le destinataire de l'insulte (ou par métonymie un de ses attributs) à une personne ou à un élément, objets de mépris dans la communauté.

Dans l'ouvrage de R. Queneau on peut observer de nombreux exemples illustrant cette définition.

• *Vous êtes rien snob, dit Zazie.* (p. 152)

On peut voir ici une adresse directe qui est possible grâce au verbe *être* conjugué à la deuxième personne du pluriel au présent de l'indicatif, et accompagné du terme insultant *snob*. L'adresse directe est, comme nous l'avons déjà constaté, une condition obligatoire pour que l'insulte puisse exister. C'est, notamment, la présence d'une adresse directe qui permet de distinguer l'insulte et la dépréciation pouvant être réalisée d'une manière indirecte.

• *Vous êtes un vieux salaud, oui.* (p. 60)

Une insulte classique avec une adresse directe. Le terme insultant *salaud* accompagné d'un adjectif *vieux* qui renforce l'aspect péjoratif de l'énoncé. Ce qui est aussi intéressant, c'est l'emploi, en fin de l'énoncé, de la particule assertive *oui*, comme si l'interlocuteur voulait souligner encore une fois son jugement.

• *Le salaud, dit Zazie, je le vois venir avec ses gros yéyés. I sont tous pareils.* (p. 141)

• *Le salaud ! brailla la veuve Mouaque.* (p. 229)

Dans les deux exemples ci-dessus, on ne voit plus le verbe *être*, on peut juger que le locuteur emploie l'ellipse consistant en l'absence d'un ou de plusieurs mots nécessaires au sens. Ici, il s'agit du verbe *être* et l'apparition de ce moyen est la conséquence de l'action d'une poussée affective ou d'une expression hésitante.

• *Tous des vaches, dit le sergent de ville avec impartialité.* (p. 141)

Dans cette phrase on parlera de l'ellipse qui exclut le verbe *être* et de la présence du terme insultant *vache*, terme assez fréquent parmi les énoncés à caractère offensant qui est employé ici comme métaphore désignant le référent. Le vocabulaire offensant est, dans la majorité des cas, neutre à l'origine et devient méprisant souvent grâce à l'emploi du mécanisme de métaphore. Les substantifs qui, dans un usage littéral, n'ont pas de connotations négatives, deviennent insultants dès qu'ils entrent dans l'usage non littéral et fonctionnent en tant que métaphores, comme dans le cas des noms : *cochon, vache, âne*.

2.4. LA DÉPRÉCIATION

Pour qu'il y ait une dépréciation, l'énoncé doit, premièrement, attribuer à son destinataire une valeur qualifiée comme dévalorisant et, deuxièmement, cette qualité péjorative doit être formulée sous une forme indirecte, dans la plupart des cas il s'agira de la construction *c'est*, comme dans l'exemple :

- *C'est un veau*, dit Zazie. (p. 142)

Ici on voit une formule classique de la dépréciation – une assertion qui emploie la construction *c'est* avec un substantif qui devient une métaphore désignant le référent. Cette phrase devient également l'expression du mépris qui peut se manifester le plus souvent par le jeu de l'hyperbole négative, de la métonymie, de la métaphore ; ici nous voyons la métaphore animale qui devient le moyen de déprécier.

2.5. LA RIDICULISATION

Certaines formules dépréciatives seront employées également afin de ridiculiser le destinataire, comme dans l'exemple :

- *Pauvre andouille*, continua Gabriel en se tournant vers la dame, il vous raconte pas tout ce qu'il fait. (p. 228)

Cette formule sert plutôt à ridiculiser l'interlocuteur qu'à l'insulter. Le terme *andouille* peut être considéré comme insultant mais accompagné de l'adjectif *pauvre*, devient plutôt une expression qui a pour but de ridiculiser l'interlocuteur.

2.6. LES PHÉNOMÈNES SYNTAXIQUES LIÉS AUX FORMULES DÉPRÉCIATIVES
– L'EMPHASE ET LE DÉTACHEMENT

- *Toi, la vieille*, ferme ça, dit la hanvèle qui savait pas causer. (p. 232)

Dans ce cas on observe une emphase qui se manifeste par la présence du pronom personnel *toi* et la reprise du sujet à l'aide du terme *la vieille* qui, dans ce contexte, devient dévalorisant en mettant en relief des valeurs vitales négatives².

- *Bin merde alors, i sont culottés les touristes st'année. I vont peut-être se mettre à prétendre qu'i s'y connaissent en bectance, les enfouarés*. (p. 175)

L'emphase se manifeste par la reprise du sujet qui est par conséquent souligné et mis sémantiquement au premier plan de l'énoncé, même si, syntaxiquement, il se situe à la fin de phrase.

- *Minable. Et ça veut discuter avec moi*. (p. 69)

La phrase est constituée par une formule dépréciative qui se réalise par une assertion exprimant le jugement négatif concernant les valeurs cognitives³.

² Selon la classification de S. Grabias (1997).

³ Toujours selon la classification de S. Grabias.

L'expression a pour but de dévaloriser l'interlocuteur à l'aide du terme *minable* et la reprise du sujet par le pronom *ça*. Ce pronom est destiné à des inanimés, et employé pour désigner un être humain il devient une formule insultante.

- *Et toi, dit Gabriel jovialement, tu ne serais pas par hasard le sacré con*. (p. 65)

C'est un intéressant exemple de l'emploi du conditionnel présent en fonction de la modalisation du propos de l'énoncé. Malgré cette modalisation, la phrase reste, selon l'auteur, insultante grâce à l'emploi du syntagme *le sacré con*.

- *Les passants, réplique Charles, c'est tous des cons*. (p. 17)

Dans ce cas, le groupe nominal en fonction du sujet est détaché et repris ensuite par la construction *c'est*. L'élément détaché reçoit un accent d'insistance. Cette phrase est un exemple type de la syntaxe affective qui est souvent une syntaxe brisée où les phrases énoncées sous l'influence de grandes émotions ne sont plus complètes, mais disloquées et tronquées. Cette formule que l'on peut, sans doute, appeler une formule dépréciative est utilisée afin de présenter non seulement un certain jugement de valeurs mais aussi pour exprimer une vision de monde, la vision du chauffeur Charles.

- *Elle est drôlement collante, la rombière*. (p. 172)

On voit ici encore une fois la syntaxe brisée qui se manifeste par le détachement.

2.7. L'EMPLOI DES ADJECTIFS *VIEUX/VIEILLE* ET *PETIT*

Dans le cas de certaines formules dépréciatives, on observera aussi un emploi intéressant des adjectifs, l'emploi qui aura des conséquences sémantiques. D'un côté, la présence de l'adjectif comme *petit*, *sale*, *sacré* peut décider de la valeur péjorative de l'énoncé ou bien souligner cet aspect ; de l'autre, il peut influencer le sens du terme insultant en le poussant vers la ridiculisation et non pas une offense verbale, comme nous l'avons vu dans le cas de l'adjectif *pauvre*.

- *Tiens, qu'elle dit, elle est encore là, la vieille taupe*. (p. 235)

- *Peuh, dit Gabriel. Quelle importance ? N'est-ce pas, vieille soucoupe ? ajouta-t-il à l'intention de la principale intéressée*. (p. 235)

Dans les deux phrases plus haut, on voit l'emploi de l'adjectif *vieille* qui est un qualificatif insultant, et adressé aux femmes il exprime, dans la majorité des cas, le mépris.

- *Pite vache*, murmura Gabriel en se frottant la cuisse. (p. 129)

- *Petit être stupide*, dit la veuve, c'est bien pour ça que je crie : aux guidenappeurs, aux guidenappeurs. (p. 139)

Nous voyons dans les exemples ci-dessus une formule dépréciative composée d'un substantif accompagné par l'adjectif *petit* qui marque le plus souvent la ridiculisation du récepteur, ce qui peut décider, dans certains cas, du caractère péjoratif de l'énoncé.

2.7. LA CONCLUSION

Pour conclure, nous allons admettre qu'une telle esquisse montrant un paradigme des unités lexicales à caractère dévalorisant, peut devenir un point de départ pour une analyse plus détaillée qui montre le fonctionnement de l'agression verbale dans le discours. Les formules dépréciatives qui forment un ensemble bien diversifié, deviennent dans cette perspective un champ d'analyse qui montre que les expressions véhiculant des jugements de valeurs peuvent fonctionner comme des actes de paroles différents, telle que l'insulte ou la dépréciation, la ridiculisation ; ou bien elles peuvent également rester un moyen de véhiculer les jugements sur le contexte de l'énoncé. Elles illustrent enfin les phénomènes grammaticaux intéressants qui reflètent leurs fonctions pragmatiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Derive, J., Derive, M. (2004), Processus de création et de valeur d'emploi des insultes en français populaire de Côte d'Ivoire [in] « Langue française », n° 144 : 13–34.
- Ducrot, O., Schaeffer J. (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences de langage*, Editions du Seuil : Paris.
- Fisher, S. (2004), L'insulte : la parole et le geste [in] « Langue française », n° 144, pp. 49–58.
- Grabias, S. (1997), *Język w zachowaniach społecznych*, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej: Lublin.
- Grzesiuk, A. (1995), *Składnia wypowiedzi emocjonalnych*, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej: Lublin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990), *Les interactions verbales I*, Armand Colin : Paris.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992), *Les interactions verbales II*, Armand Colin : Paris.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1994), *Les interactions verbales III*, Armand Colin : Paris.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2001), *Les actes de langage*, Nathan : Paris.
- Majewska, M. (2005), *Akty deprecjonujące siebie i innych – studium pragmatolingwistyczne*, Universitas: Kraków.
- Queneau, R. (1959), *Zazie dans le métro*, Gallimard : Paris.
- Peisert, M. (2004), *Formy i funkcje agresji werbalnej – próba typologii*, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego: Wrocław.
- Puzynina, J. (1992), *Język wartości*, PWN: Warszawa.
- Puzynina, J. (2000), Uczucia a postawy we współczesnym języku polskim. [in] « Język a kultura », n° 14, Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego: Wrocław.
- Reboul, A., Moeschler, J. (1998), *La pragmatique aujourd'hui*, Editions du Seuil : Paris.
- Ruwet, N. (1982), *Grammaire des insultes et autres études*, Éditions du Seuil : Paris.
- Wilmet, M. (1998), *Grammaire critique du français*, Hachette : Paris.
- Windisch, U. (1987), *Le K.-0. verbal – la communication conflictuelle*, L'âge d'homme : Lausanne.
- Vaucher, G. (1925), *Le langage affectif et les jugements de valeur*, Félix Alcan : Paris.
- Vion, R. (1992), *La communication verbale. Analyse des interactions*, Hachette : Paris.
- Yaguello, M. (2002), *Les mots et les femmes*, Payot : Paris.

Joanna Sondel-Cedarmas

Università Jagellonica
di Cracovia

ALCUNE CONSIDERAZIONI
SULLA TRADUZIONE
POLACCA DE *LA FIGLIA DI
IORO* DI GABRIELE
D'ANNUNZIO

Gabriele D'Annunzio – poeta, romanziere, drammaturgo, considerato uno dei massimi rappresentanti del decadentismo e della *fin de siècle* europea, nonché il riformatore del teatro italiano è attualmente talmente trascurato da essere quasi sconosciuto in Polonia¹.

Dobbiamo tuttavia ricordare che egli era uno dei più famosi poeti e scrittori italiani a cavallo del XIX e XX secolo. Le grandi riviste polacche parlavano di lui, pubblicavano saggi critici riguardanti la sua attività letteraria e le sue opere venivano regolarmente tradotte². In Polonia, come del resto negli altri paesi d'Europa, la risonanza delle sue opere letterarie veniva amplificata dalla fama del D'Annunzio – personaggio, il quale, colmando con le sue “gesta” le cronache dei quotidiani, riuscì a trasformare il fatto letterario in fatto di costume.

Nel 1898 D'Annunzio divenne, sebbene involontariamente, il protagonista della famosa polemica “dei giovani con i vecchi” (“Konflikt Młodych ze Starymi”), avviata dall'articolo di Tadeusz Kończyński pubblicato sulla rivista di Leopoli “Słowo Polskie”, la quale portò alla cristallizzazione del movimento della “Giovane Polonia”.³

¹ Non si traducono più sue opere da oltre trent'anni. Solo nel 1976 fu tradotto da Stanisław Kasprzysiak il romanzo dannunziano *Trionfo della morte*, il che fu l'ultima traduzione di un'opera dannunziana eseguita in Polonia. Un discorso a parte merita la versione di Leopold Staff, risalente al 1931, che con il titolo *Płomienie miłości* fu riproposta da Wydawnictwo Literackie nel 1996.

² La prima traduzione di un'opera di D'Annunzio in Polonia risale al 1888. Si tratta della novella *Eroe* pubblicata nella raccolta *Pod skwarem stońca*. Le traduzioni polacche seguivano abbastanza velocemente le prime pubblicazioni italiane. I primi romanzi *Il Piacere*, *L'Innocente*, *Trionfo della Morte* furono tradotti in Polonia già negli anni '90 del XIX secolo e pubblicati a puntate sulla rivista “Przegląd Współczesny” di Varsavia. All'inizio del '900 i suoi romanzi ed alcuni drammi furono commissionati dalle più importanti case editrici polacche (tra cui Księgarnia Polska Połanieckich di Leopoli) e tradotti dai più grandi poeti dell'epoca: Leopold Staff, Jan Kasprzysiak e Maria Konopnicka.

³ L'articolo *Gabriele D'Annunzio*, pubblicato sul “Słowo Polskie” e sul “Życie”, presentava al pubblico polacco la figura del giovane poeta e scrittore italiano. Contro l'articolo di Kończyński seguì l'indignata e virulenta reazione di Stanisław Szczepanowski, il quale nell'articolo *Dezynfekcja prądów europejskich* voleva con D'Annunzio colpire tutte le nuove tendenze artistico-letterarie. Grazie alla pubblicazione dell'articolo di Kończyński, il Poeta Pescarese divenne di fatto il maestro